

Sylvo Trophées

DU MASSIF CENTRAL

POUR FAIRE CONNAÎTRE ET RECONNAÎTRE
UNE GESTION DURABLE DE NOS FORÊTS

IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central



LE SYLVOTROPHÉE VISE À DISTINGUER DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS QUI ONT ADOPTÉ UNE GESTION DITE MULTIFONCTIONNELLE,

c'est-à-dire une gestion de la forêt permettant à la fois de produire des bois de qualité, d'accueillir et de préserver la biodiversité et de proposer un espace de loisirs et de ressourcement accessible à tous. En effet, seule une gestion forestière équilibrée et bien pensée est à même de façonner une forêt apte à remplir les multiples rôles qu'on lui attribue.

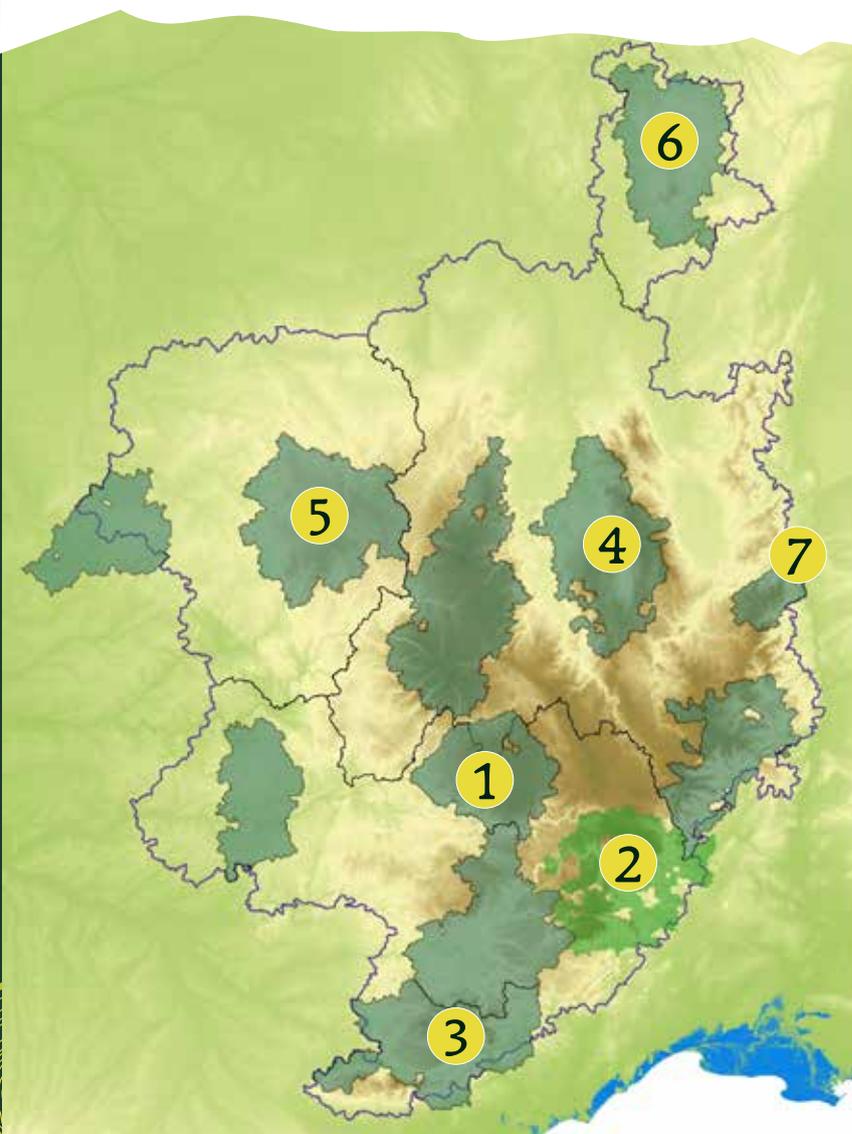
Pour chaque Parc organisateur d'un SylvoTrophée, un jury composé de gestionnaires forestiers professionnels, d'écologues, d'accompagnateurs moyenne montagne ou encore d'artistes, est allé à la rencontre des différents candidats. Ils ont ainsi pu découvrir des forêts, leur histoire, discuter avec les propriétaires de leurs pratiques de gestion et de leurs projets.

Suite à ces échanges riches et variés, et après délibération, les jurys de chaque territoire ont alors pu désigner un lauréat, gagnant de cette première édition 2018.

Vous trouverez dans les pages suivantes quelques exemples de pratiques de gestion qui ont été saluées par les jurés des différents SylvoTrophées, illustrées par les photographies des parcelles des sept lauréats.

Sylvo Trophées

DU MASSIF CENTRAL



LES SEPT SYLVOTROPHÉES DU MASSIF CENTRAL EN 2018

- 1 SylvoTrophée des forêts de l'Aubrac
- 2 SylvoTrophée des forêts des Cévennes
- 3 SylvoTrophée des futaies feuillues des Monts de Lacaune, dans le Haut-Languedoc
- 4 SylvoTrophée des sapinières-hêtraies du Livradois-Forez
- 5 SylvoTrophée des forêts de Millevaches en Limousin
- 6 SylvoTrophée des forêts du Morvan
- 7 SylvoTrophée des sapinières irrégulières du Pilat

Les 12 Parcs naturels du Massif central concentrent à eux seuls 65% des forêts de ce territoire, un tiers de ces forêts sont présumées anciennes, soit plus de 500 000 ha. Celles-ci présentent un intérêt certain en raison de la biodiversité riche et particulière qu'elles abritent, les préserver est un enjeu majeur pour nos territoires.



PRÉSERVER LES FORÊTS ANCIENNES EST UN ENJEU MAJEUR POUR NOS TERRITOIRES

Depuis 2015, le réseau des Parcs du Massif central s'est donc engagé dans un programme d'actions allant en ce sens. Un important travail de cartographie a d'abord été mené, afin de mieux connaître les forêts anciennes des Parcs. Puis nous avons travaillé à la diffusion de pratiques de gestion sylvicole favorables à la biodiversité des forêts anciennes auprès des propriétaires et gestionnaires forestiers. Plus de 300 personnes ont ainsi pris part aux différents séminaires, voyages d'étude et autres sessions de formation organisées dans tout le Massif central, ce qui confirme l'intérêt porté à cette problématique.

A travers les SylvoTrophées, nous avons aussi souhaité mettre en avant des forestiers qui appliquent déjà une sylviculture favorable à la biodiversité dans leur propriété. Je salue l'ensemble des candidats qui y ont participé dans les sept Parcs organisateurs, et je félicite tout particulièrement les lauréats de chaque territoire, qui ont su faire la démonstration d'une gestion exemplaire.

L'ensemble de ce travail a pu être réalisé grâce au soutien financier du CGET et du GIP Massif central, que je tiens ici à remercier.

Philippe Connan

Président de l'Association Inter-Parcs du Massif Central (IPAMAC)



Vous avez dit « forêt ancienne » ?

Les forêts dites anciennes sont des espaces boisés qui ont conservé leur couverture forestière depuis au moins 200 ans, quelle que soit la gestion qui y a été menée. Sur un temps long, la permanence du couvert forestier sur ces terrains permet à une biodiversité spécifique de s'y maintenir (espèces végétales, insectes, champignons, etc.). Ces forêts présentent alors une valeur écologique importante, mais ont aussi bien souvent une valeur patrimoniale.





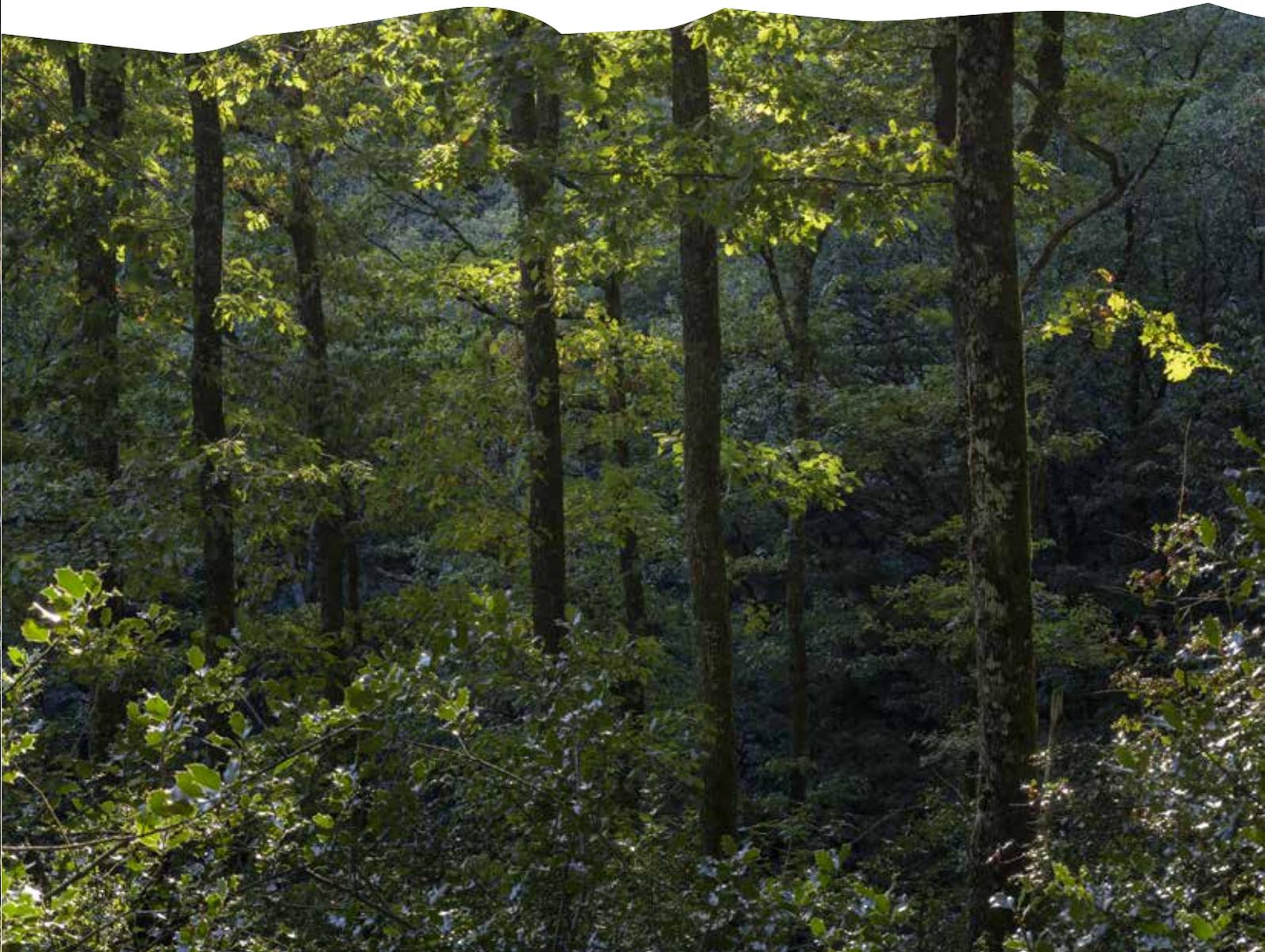
Sylviculture

DOSER LA LUMIÈRE POUR FAVORISER UNE DIVERSITÉ DE VÉGÉTATIONS

La végétation d'une forêt peut être présente à différentes hauteurs, depuis les mousses et les herbes, les arbustes, et jusqu'aux plus hauts arbres. La présence ou l'absence de ces différentes strates de végétation dépend essentiellement de la manière dont la forêt est gérée par son propriétaire. Conserver plusieurs strates peut être un atout pour le forestier. D'une part, leur complémentarité permet de fournir une grande variété d'habitats pour de nombreuses espèces animales (rongeurs, oiseaux, etc.). D'autre part elles confèrent une meilleure résilience* à la forêt en cas d'incident (tempête, incendie, etc.) : lorsque les plus grands arbres sont touchés, la végétation du sous-bois est déjà présente pour les remplacer et reconstituer rapidement la forêt.

Pour ces raisons M. Crozet, lauréat du SylvoTrophée du Pilat, veille par exemple à couper des arbres tous les 6 ans sur une même parcelle : la lumière atteint plus facilement le sol, permettant ainsi le développement d'une végétation étagée.

* voir lexique p.15



Sylviculture

TIRER LE MEILLEUR PARTI DU FONCTIONNEMENT NATUREL D'UNE FORÊT

Pour qu'un propriétaire forestier accepte de mettre les bois de sa forêt sur le marché, il faut que la vente de ses arbres puisse au moins couvrir les dépenses de gestion de la forêt. Différentes démarches peuvent être adoptées afin de réduire ces coûts, l'une d'elles consistant à s'appuyer sur les dynamiques naturelles de l'écosystème forestier.

Il s'agit alors notamment de favoriser la régénération* naturelle plutôt que la plantation, de maintenir un sous-bois suffisamment dense pour limiter le développement de grosses branches basses, de valoriser au mieux les arbres préexistants, etc. Ces pratiques ont pour objectif de limiter les interventions humaines, et les dépenses que cela implique, pour rentabiliser plus facilement la gestion forestière mise en œuvre.

* voir lexique p.15

CONCEVOIR SA GESTION SUR LE LONG TERME POUR PRODUIRE DES BOIS DE QUALITÉ

La conformation d'un arbre (son diamètre, la rectitude du tronc, l'absence de grosses branches basses, etc.) détermine les utilisations possibles de son bois, et donc son prix de vente. Un propriétaire forestier a alors intérêt à gérer sa forêt de manière à produire des bois de la meilleure qualité possible.

Cela requiert un travail attentionné tout au long de la vie de l'arbre, il est donc important d'avoir un suivi de la gestion sur le long terme. C'est justement le rôle du document de gestion*, qui permet de consigner l'historique d'une forêt et de planifier la gestion à venir.

La production de bois de qualité par la gestion sylvicole nécessite un certain nombre de connaissances. Au-delà du recours à un gestionnaire professionnel, les propriétaires peuvent suivre des formations sur les questions de sylviculture, de commercialisation des bois, de fiscalité, etc., proposées notamment par le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).





Exploitation et vente

SE REGROUPER POUR MIEUX VENDRE SES BOIS

La gestion d'une forêt en futaie irrégulière* conduit souvent à commercialiser de faibles volumes de bois de qualité hétérogène, en particulier pour les petits propriétaires. Afin de contourner cette difficulté, la création d'une association syndicale libre de gestion forestière (ASLGF) permet de mettre en place un document de gestion* commun à plusieurs propriétaires, de regrouper leurs coupes et donc de commercialiser des volumes de bois plus importants. Cette pratique facilite par ailleurs le tri des bois par qualités, permettant ainsi de mieux les valoriser.

L'ASLGF de Terre de Peyre, candidate au Sylvotrophée de l'Aubrac, regroupe par exemple 61 propriétaires pour 583 ha de forêt, majoritairement constituée de Pin sylvestre. La mutualisation des coupes ainsi que le tri des différentes qualités leur ont permis de vendre leurs bois plus facilement, et environ 10% au-dessus des prix constatés sur le marché local.

VEILLER À LA QUALITÉ DE L'EXPLOITATION EN LIEN AVEC LES BÛCHERONS

Pour que la gestion d'une forêt puisse être durable, la qualité des chantiers d'exploitation est un élément primordial. En effet, les opérations d'abattage et de débardage* peuvent provoquer des dommages aux autres arbres, à la régénération* et au sol, mais aussi aux chemins ou à la biodiversité.

Il est donc important de recourir à des bûcherons qualifiés et connaissant bien les forêts locales. De plus le propriétaire, ou son gestionnaire, a tout intérêt à définir avec eux les consignes d'exploitation et les précautions à prendre : secteurs sensibles de la parcelle, arbres d'intérêt majeur, remise en état des chemins, etc.

Ainsi Mme Sangnier, lauréate du Sylvotrophée de Millevaches en Limousin, fait appel à la même équipe de bûcherons depuis de nombreuses années. Cela leur a permis de développer de bonnes habitudes de travail, les bûcherons connaissant bien les attentes de la propriétaire et les spécificités de la forêt.

* voir lexique p.15

Biodiversité

PRENDRE SOIN DES AUTRES ÉCOSYSTÈMES ASSOCIÉS À LA FORÊT

Les milieux aquatiques, humides, ouverts ou rocheux présents en forêt sont fort utiles à la biodiversité et au sylviculteur. Ils sont recherchés par de nombreuses espèces, y compris forestières, et contribuent ainsi à un meilleur fonctionnement de l'écosystème forestier.

Le sylviculteur a tout intérêt à les préserver, en évitant l'exploitation des bois à leur proximité ou en l'adaptant. La mise en place de cloisonnements d'exploitation* permet de sortir plus facilement les bois coupés dans la parcelle, tout en préservant certaines zones sensibles du passage des engins. Sur un sol fragile ou instable, des techniques de débardage* alternatives peuvent être utilisées pour limiter l'impact de l'exploitation sur le milieu naturel : câble-mât, cheval de trait, chenillard léger, etc.

Par ce type de précautions M. Rigoulet, lauréat du SylvoTrophée du Livradois-Forez, a ainsi pu préserver un bel écosystème de zone humide au sein de sa forêt.

* voir lexique p.15





Gros bois de hêtre à dendro-microhabitats – SylvoTrophée du Haut-Languedoc



Digitale pourpre – SylvoTrophée du Pilat



Jeune hêtre en sous-bois – SylvoTrophée du Morvan



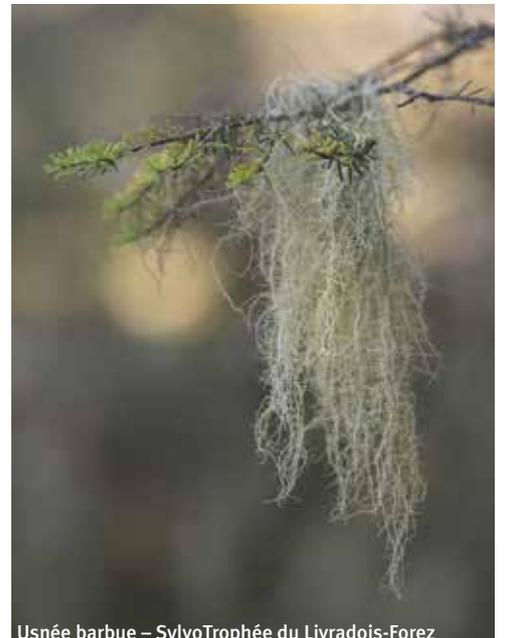
Chênaie et sous-bois de houx – SylvoTrophée de l'Aubrac



Arbre à dendro-microhabitats – SylvoTrophée de Millevaches en Limousin



Clairière à callune – SylvoTrophée des Cévennes



Usnée barbue – SylvoTrophée du Livradois-Forez

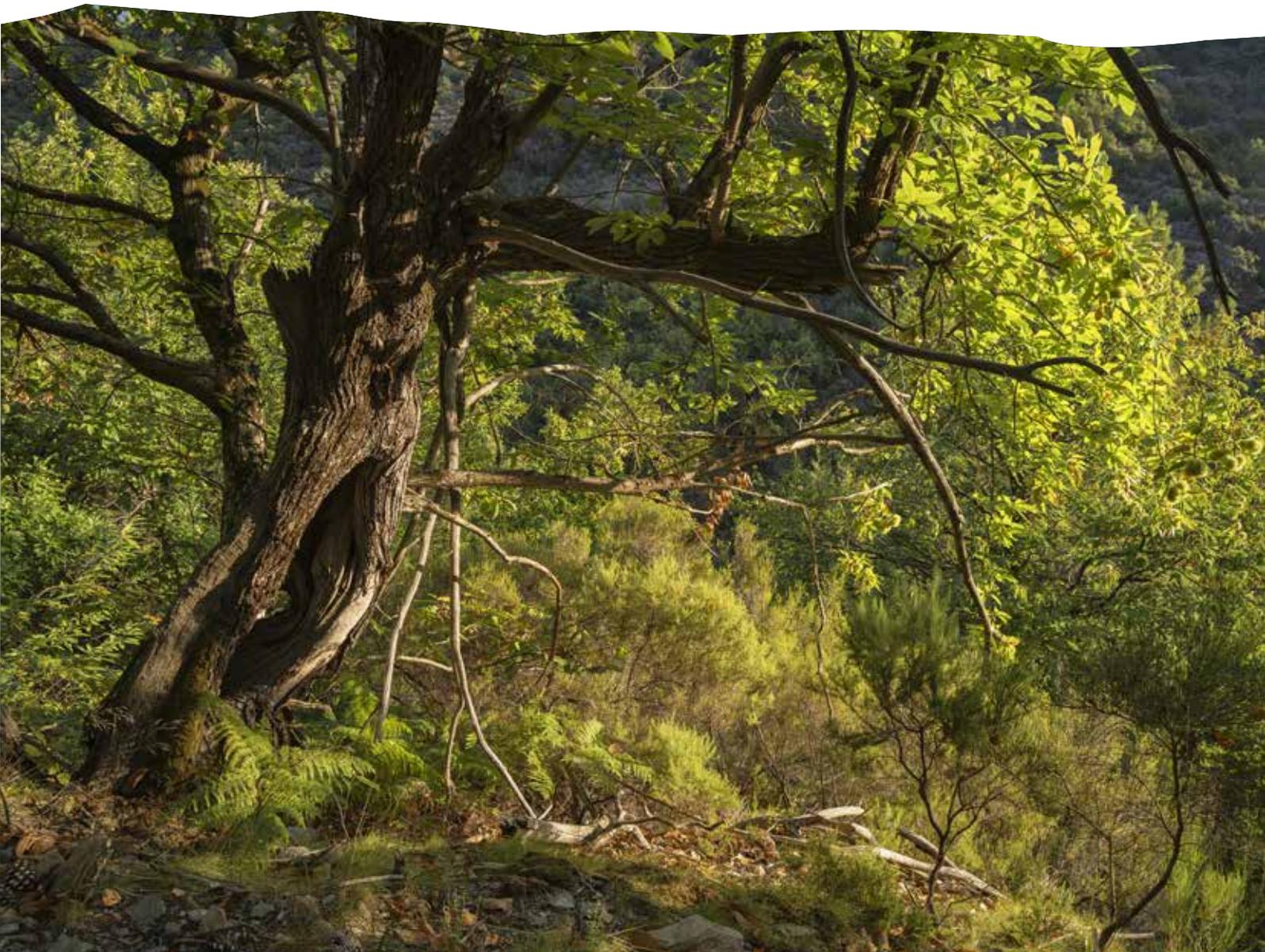
Biodiversité

PRÉSERVER DES ARBRES- HABITATS, POUVANT ACCUEILLIR DE NOMBREUSES ESPÈCES...

Conserver de gros arbres et du bois mort en forêt permet d'accueillir une biodiversité importante et de maintenir un sol vivant et riche. Les arbres porteurs de dendro-microhabitats* tels que des cavités, une écorce décollée ou une grosse branche brisée sont à maintenir en forêt, dans la limite d'une perte économique acceptable : ces arbres peuvent notamment abriter des prédateurs d'insectes ravageurs, comme les pics qui logent dans les cavités du tronc.

Ainsi le Groupement forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan, candidat au SylvoTrophée de ce territoire, a choisi de maintenir dans sa forêt tous les arbres morts sur pied (excepté aux abords des chemins) et a matérialisé par des panonceaux un îlot de vieillissement*, où les arbres sont conservés au-delà du diamètre d'exploitation* habituel. Cette démarche favorise la présence de très gros bois (diamètre > 70 cm) et le développement de dendro-microhabitats* sur les arbres.

* voir lexique p.15



Biodiversité

... MAIS PRENDRE AUSSI EN COMPTE LES AUTRES COMPOSANTES FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Un propriétaire forestier a d'autres moyens d'action pour favoriser une biodiversité riche. Il peut par exemple choisir de conserver différentes espèces d'arbre dans sa forêt, y compris quelques arbres « non-productifs » comme le bouleau ou le sorbier des oiseleurs. Cette diversité permet d'offrir une grande variété d'habitats et de sources d'alimentation, adaptée à de nombreuses espèces, dont certaines peuvent être liées à un seul type d'arbre.

Le recours à l'indice de biodiversité potentielle (IBP) permet d'avoir une vision plus large et synthétique de la capacité d'accueil d'une forêt en termes de biodiversité, en se basant sur un ensemble de 10 critères faciles à relever sur le terrain.

A titre d'exemple M. Karlberg, candidat au SylvoTrophée du Haut-Languedoc, a mesuré l'IBP de l'ensemble de ses parcelles. Il s'est ensuite fixé comme objectif d'améliorer cet IBP en adaptant ses choix de gestion sylvicole.



Paysages et territoires

INTÉGRER LE CONTEXTE HISTORIQUE ET PAYSAGER À SA GESTION

Une parcelle forestière appartient avant tout à un propriétaire, qu'il soit public ou privé. Mais bien souvent, les habitants d'un territoire s'approprient plus largement la forêt, en fonction de sa place dans les paysages, dans la vie quotidienne et l'histoire locale. On retrouvera selon les régions des habitudes très ancrées de cueillette (champignons, myrtilles, châtaignes, etc.), mais aussi le droit d'affouage*, toujours en vigueur dans nombre de forêts communales et sectionnales. Au-delà de ces pratiques, certains arbres sont emblématiques de paysages du Massif central, qu'il s'agisse du Sapin pectiné, du Châtaignier ou du Pin de Salzman.

Par la gestion sylvicole qu'il applique à sa forêt, le propriétaire peut avoir un impact fort sur sa valeur patrimoniale. La famille Plantavid, lauréate au Sylvotrophée des Cévennes a par exemple fait le choix de maintenir une forte proportion de châtaigniers sur ses parcelles, notamment car il s'agit d'une essence emblématique des paysages cévenols.



Accueil du public

TENIR COMPTE DES VISITEURS, DE LA FRÉQUENTATION

La forêt est également un espace de loisirs et de ressourcement, pour le pratiquant d'activité de pleine nature comme pour le promeneur occasionnel. Le propriétaire forestier est alors tenu de sécuriser les abords des sentiers fréquentés, en particulier en coupant les arbres dangereux (arbre partiellement déraciné, grosse branche en cours de pourrissement, etc.).

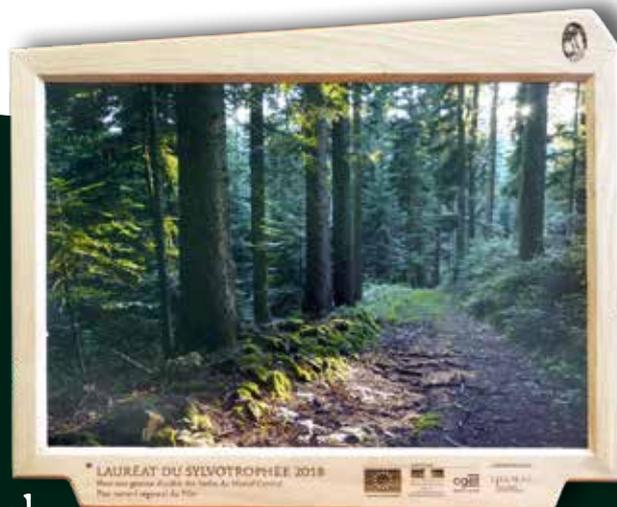
Par ailleurs, un sentiment de forêt naturelle et sauvage, lié par exemple à la discrétion des interventions sylvicoles ou à la présence de vieux arbres, est un point d'intérêt notable pour tout visiteur, de même qu'un beau point de vue dont l'ouverture est maintenue.

Les propriétaires les plus sensibles à la question de l'accueil du public pourront aller jusqu'à mettre en place – comme Mme Nowenstern, candidate au SylvoTrophée du Livradois-Forez – un sentier pédagogique permettant au promeneur de découvrir l'écosystème forestier et la filière bois locale.

SylvoTrophées

DU MASSIF CENTRAL

Félicitation aux lauréats des SylvoTrophées 2018 du Massif central



M. JEAN-LOUIS BALMETTE
lauréat du SylvoTrophée
des forêts de l'Aubrac



**LA COMMUNE DE
LAMONTÉLARIÉ**
lauréate du SylvoTrophée
des futaies feuillues des Monts de
Lacaune, dans le Haut-Languedoc



**MME ANICETTE
SANGNIER**
lauréate du SylvoTrophée
des forêts de Millevaches en
Limousin



**MME MARIE-NOËLLE
COTTET-PLANTAVID**
lauréate du SylvoTrophée
des forêts des Cévennes



M. VINCENT PERESSOTTI
lauréat du SylvoTrophée
des forêts du Morvan



M. ANTOINE CROZET
lauréat du SylvoTrophée
des sapinières irrégulières du Pilat



M. PIERRE RIGOLET
lauréat du SylvoTrophée
des sapinières-hêtraies du Livradois-
Forez

Un grand merci à l'ensemble des participants aux SylvoTrophées du Massif central, pour s'être prêté au jeu de cette toute première édition et pour la grande qualité de leur candidature :

La commune de Barre-des-Cévennes, M. Bernard Bascoul, M. Roger Batut, le groupement forestier des Cabanes de Marcilloux, M. André Cabrol, la commune de Château-Chinon, Mme Claude De Nomazy, M. Patrick Doyen, M. Serge Dumazel, l'ASLGF des Forêts de la Terre de Peyre, la commune d'Island, M. Ulf Karlberg, M. Jean-Pierre Lafont, la maison de retraite de Saint-Germain-l'Herm, Mme Yaël Nowenstern, le groupement forestier de Palenchere, M. Raymond Rougerie, le groupement forestier Pour la sauvegarde des feuillus du Morvan, la commune de Valcivière, M. Vincent Valla et M. Robert Vallat.



LEXIQUE

* CLOISONNEMENT D'EXPLOITATION

Dans une parcelle forestière, couloir dégagé de toute végétation et destiné au passage des engins d'exploitation. Ainsi ces machines, souvent très lourdes, restent dans les cloisonnements et ne risquent pas d'abîmer les sols ou les arbres du reste de la parcelle.

* DÉBARDAGE

Action d'apporter un arbre coupé et ébranché depuis le lieu de son abattage, dans la parcelle, jusqu'à la route la plus proche accessible aux camions-grumiers. Cette opération est généralement réalisée par un tracteur forestier mais peut aussi être faite par d'autres types de machines, voire par des chevaux de trait.

* DENDRO-MICROHABITAT

Élément d'un arbre pouvant servir d'abri, de source de nourriture ou d'habitat à certaines espèces spécifiques (insectes, oiseaux, mousses, etc.). Il s'agit principalement de cavités ou de fentes dans le tronc, de grosses branches cassées ou de décollements d'écorce, dont la conservation est très favorable à la biodiversité forestière.

* DIAMÈTRE D'EXPLOITATION

Diamètre fixé par le gestionnaire forestier, à partir duquel l'arbre est considéré suffisamment gros pour être coupé et commercialisé. Ce diamètre dépend de l'espèce d'arbre, de la richesse du sol et du type de produit que l'on peut tirer du bois.

* FUTAIE IRRÉGULIÈRE

Mode de gestion de la forêt où les arbres d'une même parcelle peuvent avoir tous les âges, depuis la régénération* jusqu'aux plus vieux arbres. Ce mode de gestion s'oppose à la futaie régulière, où tous les arbres ont approximativement le même âge.

* ILOT DE SÉNESCENCE

Portion de peuplement forestier, allant d'un demi-hectare à plusieurs hectares et clairement identifié dans le document de gestion*, où aucune coupe d'arbre ne sera réalisée jusqu'à ce que ceux-ci s'effondrent. Ce choix de gestion permet de maintenir des espaces de forêt en libre évolution, hautement favorables à la biodiversité et rares à l'échelle européenne.

* ILOT DE VIEILLISSEMENT

Portion de peuplement forestier, allant d'un demi-hectare à plusieurs hectares et clairement identifié dans le document de gestion*, où les arbres sont conservés au-delà de leur diamètre d'exploitation* et seront coupés plus tardivement. Ce choix de gestion permet notamment de favoriser une biodiversité liée aux vieux arbres et aux dendro-microhabitats*.

* DOCUMENT DE GESTION

Document lié à une propriété forestière et regroupant diverses informations : types de peuplements forestiers, historique de la gestion passée, calendrier des coupes et travaux à venir, secteurs gérés de manière spécifique, etc. Ce document, d'une durée de validité de 10 à 20 ans, est agréé par les services de l'Etat au regard des réglementations forestières et environnementales. En forêt public il s'agit de l'aménagement forestier ; en forêt privée il s'agit le plus souvent d'un plan simple de gestion (ou PSG).

* RÉGÉNÉRATION

L'ensemble des jeunes arbres permettant de renouveler une forêt. La régénération peut être obtenue de manière naturelle, par le développement de pousses à partir de graines, ou de manière artificielle en plantant de jeunes arbres.

* RÉSILIENCE

Capacité d'une forêt à revenir à un état normal après une perturbation forte : attaque de parasites, dégât de tempête, incendie, sécheresse, etc.

Sylvo Trophées

DU MASSIF CENTRAL

Les SylvoTrophées visent à distinguer des propriétaires forestiers gérant leur forêt de manière exemplaire, en intégrant à la fois les enjeux de production de bois, de préservation de l'environnement et d'accueil du public.

En 2018, sept Parcs naturels du Massif central ont organisé leur première édition du SylvoTrophée. Ce livret présente les forêts des lauréats et les pratiques de gestion forestière qui ont été saluées par le jury.

LES PARCS ORGANISATEURS DE L'ÉDITION 2018 :

- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL DE L'AUBRAC
- ▶ PARC NATIONAL DES CÉVENNES
- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL DU HAUT-LANUEDOC
- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL LIVRADOIS-FOREZ
- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN
- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL DU MORVAN
- ▶ PARC NATUREL RÉGIONAL DU PILAT

Les SylvoTrophées sont coordonnés par le réseau des Parcs naturels du Massif central (IPAMAC), dans le cadre d'un programme de valorisation des forêts anciennes soutenu par la politique de développement du Massif central.

POUR EN SAVOIR PLUS

IPAMAC

Marie Bonnevalle – Chargée de projet
marie.bonnevalle@parcs-massif-central.com
04 74 59 71 70

L'opération est cofinancée par :



L'opération "Forêts anciennes - volet 2" est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage dans le Massif central avec le fond européen de développement régional.

Action réalisée en partenariat avec :



IPAMAC

Parcs naturels
du Massif central

